



CREDIDIMUS CARITATI

Boletín del Seminario Internacional Nuestra Señora Corredentora
C.C. 308 - (1744) Moreno - Provincia de Buenos Aires - República Argentina
Tels.: (0237) 405 7987 ó (011) 5290 4614 Fax: (011) 5290 4613
Correos electrónicos: larejasecre@gmail.com (secretaría del Director)
larejaco@gmail.com (economato)

Número 81 - Printemps 2009



Si tu veux...



Ce numéro de Credidimus Caritati essaiera de faire connaître un peu mieux l'excellence de la vocation sacerdotale, mettant l'accent sur chaque degré de la réception du sacrement de l'Ordre. Nous présenterons également la vocation religieuse, branche aux fruits abondants de notre congrégation.

Dans un sermon prononcé à Ecône le 24 décembre 1979, Monseigneur Lefebvre disait, se référant aux cérémonies d'ordination: "Les ordinations sont la raison d'être du séminaire. Un séminaire sans ordination ne serait pas un séminaire. Les jours d'ordinations sont des jours réellement remplis de la lumière et de la charité de l'Esprit Saint. Les séminaristes étudient et prient tous les jours en vue de recevoir les grâces de l'ordination. Le séminaire prépare les prêtres, et ces étapes régulières que représentent les ordinations mettent constamment devant les yeux du séminariste l'idéal du séminaire".

La Sainte Église, suivant l'avertissement de Saint Paul à Saint Timothée: "N'impose les mains à personne avec légèreté" (1 Tim.5, 22), confère ce sacrement avec beaucoup de vigilance. C'est pourquoi, dès la plus haute antiquité elle a distribué en sept degrés, appelés Ordres, la remise de ce sublime pouvoir.

Saint Thomas d'Aquin nous explique la convenance de cette distribution du pouvoir de l'Ordre (Somme Théologique, suppl. quest.37). Le Docteur Angélique nous dit que la distribution en un nombre septénaire de ce sacrement est due à son rapport chaque fois plus grand avec la Sainte Eucharistie qui est comme le centre de tous les sacrements.

Préparation au Sacrement de l'Ordre

LA TONSURE



La tonsure n'est pas un Ordre mais seulement une cérémonie par laquelle les séculiers sont reçus dans l'état ecclésiastique. L'idée qui domine tout ce rite est celle du renoncement au monde et de la remise complète à Dieu.

Cérémonie: Le Pontife coupe les cheveux du candidat en quatre endroits et en forme de croix. De plus ce dernier reçoit le surplis, symbole de pureté.

*La communauté
du Séminaire
souhaite à tous
ses amis et
bienfaiteurs
une
Joyeuse et
Sainte
Fête de
Noël et un
Nouvel An
rempli de
benedictions.*





Les Ordres Mineurs



L'office de Portier ou gardien de la maison du Seigneur, confère un pouvoir spécial qui a une application spirituelle, comme l'exprime le Pontife dans son admonestation aux ordinands. C'est le premier des Ordres Mineurs. Sa fonction est de disposer d'une manière éloignée ceux qui vont recevoir la Sainte Eucharistie, que l'on ne peut recevoir qu'avec une âme pure. Pour cette raison, les Portiers empêchent ceux qui n'ont pas encore la foi, d'oser recevoir la Sainte Eucharistie, ne les autorisant pas à assister aux Saints Mystères ainsi que de se joindre à la société des fidèles jusqu'à ce qu'ils aient reçu le Saint Baptême.

Rituel: Le Pontife remet à chacun les clefs de l'église; ensuite ils vont à la porte de l'église pour l'ouvrir et la fermer; pour finir chacun sonne les cloches.

PORTIER



LECTEUR



L'office de Lecteur est le second des Ordres Mineurs. Comme les trois autres il a pour fonction de disposer ceux qui vont recevoir la Sainte Eucharistie. Les Lecteurs instruisent ceux qui se préparent à la recevoir, c'est-à-dire les catéchumènes. Le Pontifical concède au Lecteur de *"lire pour celui qui prêche, chanter les leçons et bénir le pain et tous les fruits nouveaux."* La mission propre du Lecteur est aussi d'instruire le peuple des rudiments de la foi (expliquer le catéchisme).

Rituel: Le Pontife prend et remet à tous les ordinands le Lectionnaire dans lequel ils ont à lire, et ils le touchent de la main droite.

EXORCISTE



C'est le troisième des Ordres Mineurs. Il confère à celui qui le reçoit un ministère de préparation à la Sainte Eucharistie plus proche que les deux Ordres Mineurs précédents. Les Exorcistes s'occupent de disposer convenablement ceux qui, bien que fidèles et instruits, sont empêchés de recevoir l'Eucharistie, pour être tombés sous le pouvoir du démon. Dans le Pontifical Romain on lit: *"Chasser les démons revient à l'exorciste"*. L'Exorciste reçoit le pouvoir que le Pontifical énonce, mais il lui est interdit d'exercer celui d'expulser les démons, mission dont l'évêque doit charger un prêtre pieux, prudent et expérimenté (can. 151).

Rituel: Le Pontife prend et remet à tous le livre dans lequel sont écrits les exorcismes ou, à sa place, le Missel ou le Pontifical, chacun le touchant de la main droite.

ACOLYTE



Le quatrième et dernier des Ordres Mineurs et celui qui a la plus grande importance est celui d'Acolyte, de par sa participation immédiate au service de l'Autel. Ils reçoivent à présent un ministère un peu plus direct par rapport à la Sainte Eucharistie, puisque, plus que de préparer les âmes à la recevoir, ils sont chargés de préparer et de présenter la matière éloignée de ce Sacrement, c'est-à-dire le pain et le vin.

Le droit d'assister le prêtre durant sa célébration privée s'est généralisé aujourd'hui. C'est pourquoi les fidèles à qui il est permis de servir la Sainte Messe doivent considérer le grand honneur qui leur revient.

Rituel: Le Pontife prend et remet à chacun un chandelier avec le cierge éteint qu'il touche de la main droite. Ensuite il prend et lui remet la burette vide que tous doivent également toucher.

Comment savoir si j'ai la vocation?

- ▶ Selon le Droit Canonique, les signes de vocation sont au nombre de quatre:
 - 1) Une intention droite.
 - 2) L'appel ou l'acceptation de l'évêque ou de la congrégation religieuse.
 - 3) Les aptitudes physiques, psychiques et morales nécessaires.
 - 4) L'absence d'irrégularités ou d'empêchements canoniques.
- ▶ Il y a deux moyens concrets pour discerner sa vocation:
 - 1) Faire une retraite spirituelle suivant la méthode de Saint Ignace.
 - 2) S'inscrire au séminaire pour faire l'année d'Humanités.



Les Ordres Majeurs



SOUS-DIACRE



Le Sous-Diaconat est le premier des Ordres majeurs. Cet ordre fait participer directement à la préparation de la Sainte Eucharistie. Le Sous-Diacre reçoit le ministère de préparer la matière de la Sainte Eucharistie dans les vases sacrés, c'est pourquoi il apporte de la crédence à l'autel le calice et la patène. Comme le dit le Pontifical, il appartient au Sous-Diacre de "préparer l'eau pour le sacrifice de l'autel, servir le Diacre, laver les pales et les corporaux, présenter au Diacre lui-même, le calice et la patène pour la célébration du Saint Sacrifice".

Rituel: Le Pontife prend et remet le calice vide couvert de la patène, que tous touchent successivement de la main droite. L'Archidiacre prend et leur remet les burettes pleines de vin et d'eau, le plateau et le manuterge, qu'ils doivent toucher de la même manière. Ensuite le Pontife met sur la tête de chacun l'amict qui pend de son cou; il place aussi le manipule sur le bras gauche de chacun; revêt chacun d'une tunique et finalement remet à tous le livre des Epîtres.

L'importance des services rendus par le Sous-Diacre à l'autel fit que, selon la tradition ecclésiastique, il fut comparé aux diacres et aux prêtres quant à la pureté de vie qu'ils doivent avoir. Le Sous-Diacre imite ainsi la Très Sainte Vierge qui, en raison de son étroite union avec le Verbe de Dieu Incarné, consacra sa virginité à Dieu, étant ainsi le modèle de ceux qui plus tard s'occuperaient de la Sainte Eucharistie.

C'est pourquoi, avant d'entrer dans les Ordres Majeurs, les ordinands doivent faire une manifestation publique et claire de leur volonté de remplir ce précepte qui tient force de vœu solennel devant l'Église. L'Évêque le rappelle dans son admonestation et les ordinands font un pas en avant. Dès ce moment ils doivent "servir Dieu perpétuellement, lequel servir c'est régner et être toujours dédiés au service de l'Église". Ils appartiennent ainsi complètement à l'Église.



Le Diacre est l'assistant de l'Évêque et du Prêtre. Il sera toujours debout à leur côté durant les offices divins et, par-dessus tout il aura soin de l'administration de la Sainte Eucharistie; c'est-à-dire qu'il sera leur servent ou assistant durant les fonctions sacrées.

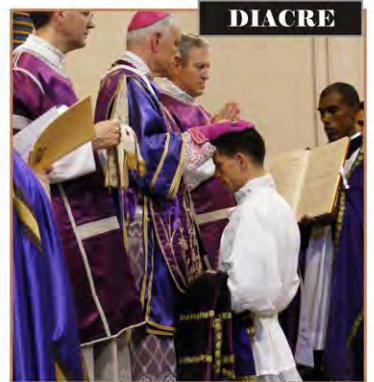
Le Pontifical énumère les fonctions du Diacre qui sont: "servir à l'autel, baptiser et prêcher".

a) Servir à l'autel: Le diacre sert le prêtre à l'autel comme ministre principal. Il se place à sa droite, lui présente les instruments, chante l'Évangile et renvoie les fidèles par le "Ite, missa est".

b) Baptiser: Il est le ministre extraordinaire du baptême solennel. Il peut aussi, comme ministre extraordinaire, distribuer aux fidèles la sainte communion. Il peut, également, exposer solennellement le Saint Sacrement et le rentrer dans le tabernacle mais sans donner la bénédiction eucharistique, sauf s'il revient d'administrer le viatique à un malade.

c) Prêcher: Le diacre peut prêcher dans l'église, avec les permissions requises, comme le prêtre.

Rituel: Le Pontife étend la main droite et la pose sur la tête de chacun en disant les paroles sacramentelles. Il remet à chacun l'étole qu'il portera croisée, la dalmatique et le livre des Évangiles.



DIACRE

PRÊTRE



Le sacerdoce ou prêtrise constitue un véritable sacrement, qui imprime dans l'âme un caractère indélébile. C'est une doctrine expressément définie par l'Église.

Les fonctions du prêtre sont celles que rappelle le Pontifical Romain de la façon suivante: "Il revient au prêtre d'offrir, de bénir, de présider, de prêcher et de baptiser". Voici une brève description de chacune d'elles:

a) Offrir le saint sacrifice de la Messe pour les vivants et les morts. C'est la fonction sacerdotale par excellence, la raison première de son sacerdoce.

b) Bénir officiellement au nom de l'Église, de sorte que tout ce que le prêtre bénit et consacre reste de fait béni et consacré.

c) Présider ou gouverner, au nom de l'évêque et comme son représentant le troupeau paroissial ou les âmes qui se confient à lui.

d) Prêcher, en enseignant aux fidèles la doctrine chrétienne par la prédication solennelle, les homélies et la catéchèse aux enfants et aux adultes.

e) Baptiser, c'est-à-dire, administrer le baptême et les autres sacrements, excepté celui de la confirmation et celui des Ordres Sacrés.



Rituel: Le Pontife impose les mains sur chacun (ensuite tous les prêtres présents feront de même) en récitant l'oraison et la préface consécratoire. Puis, pour chaque ordonné, l'évêque place aussi sur l'épaule droite l'étole, qui jusque-là était sur l'épaule gauche, la croisant sur le devant de la poitrine; ensuite il impose la chasuble, qui restera pliée jusqu'à ce que les candidats aient reçu le pouvoir d'absoudre les péchés. Il y a une autre cérémonie: la consécration des mains avec l'huile des Catéchumènes et la remise du calice avec du vin et la patène avec une hostie. Depuis l'offertoire les nouveaux prêtres concélébrent avec le Pontife qui officie. Vers la fin de la messe ils reçoivent le pouvoir de confesser (moment où l'évêque déplie complètement la chasuble) pour finir avec la promesse d'obéissance à l'évêque.



Les Frères de la Fraternité et la Vocation Religieuse

Nous lisons dans les statuts des Frères ce qui concerne leur **fin spirituelle**: *"Les Frères se consacrant à Dieu dans la vie religieuse ont donc, pour premier objet et premier but: la gloire de Dieu, leur sanctification personnelle et le salut des âmes". (n°3) "Étant donné que toute leur vie, toutes leurs actions sont offertes à Dieu par Notre Seigneur, tout spécialement au Saint Autel, ils doivent s'efforcer de comprendre l'aspect profondément surnaturel de toute leur vie, quelle que soit leur activité extérieure." (n°4)*

Pour ce qui concerne la **fin temporelle**: *"La fin spécifique des Frères de la Fraternité est de collaborer avec les prêtres dans tous leurs ministères (...): éconamat, travaux pratiques, jardin, cuisine, entretien des bâtiments, bibliothèque, secrétariat, etc... ou de participer plus directement à leur apostolat: responsabilité du lieu du culte, chorale, catéchisme, orgue, aide dans une école primaire. Dans une mission: construction des bâtiments, école technique." (n°6)*

La **formation** débute par une année de **postulat** au bout de laquelle le frère reçoit l'habit religieux et change de nom, commençant ainsi l'année complète de **noviciat**; après il fait la **profession religieuse** prononçant les trois vœux de chasteté, pauvreté et obéissance.



! Nous avons besoin de votre aide!

Lorsque vous venez au Séminaire vous pouvez voir comme s'est transformé son aspect extérieur: les murs ont été peints, les gouttières ont été posées. Tout cela, avec votre aide précieuse, chers bienfaiteurs, permettra d'entretenir le domaine du Séminaire pour quelques années de plus.

Maintenant nous devons résoudre durant l'été un **grave problème**. Il s'agit de la **terrasse** de la partie nouvelle, par laquelle l'eau s'infiltré toujours un peu plus et menace de détériorer le cloître en dessous et les salles attenantes. Nous devons enlever tout le sol –y compris la moquette-, modifier la pente et multiplier les descentes. Nous étudions la meilleure façon de le faire, mais c'est un travail énorme et une dépense imprévue.

Nous voudrions aussi **améliorer** l'accès au Séminaire par la rue Antofagasta. Nous avons déjà peint l'arc et il nous reste à placer une belle statue de la Vierge Douleoureuse. Il conviendrait de faire à cet endroit un beau revêtement pour le sol ou au moins quelque chose de fini, et après, de refaire avec les décombres, les chemins et le parking.

Voilà nos préoccupations. Nous vous remercions d'avance de votre collaboration si nécessaire. Soyez assurés de nos prières les plus ferventes!

Que la Très Sainte Vierge Immaculée vous protège et que le Bon Dieu vous comble de bénédictions!

POUR NOUS AIDER

POUR LA FRANCE:

Envoyer un chèque libellé
à l'ordre de : Fraternité St-Pie X - Séminaire d'Amérique du Sud
Adressé à: Eglise St-Nicolas du Chardonnet
Séminaire NSC d'Amérique du Sud
25, rue des Bernardins - 75005 PARIS

Ou faire un virement sur le compte suivant :
Crédit Lyonnais CL - Succursale de Saint Louis
Code Banque 30002/Code guichet/7233/Clé RIB 63
COMPTE Frat. St-Pie X Séminaire Amérique du sud
NUMERO 00 0011 7005 D
IBAN FR15 3000 2072 3300 0011 7005 D63
Code B.I.C. CRLYFRPP

POUR LA SUISSE:

Envoyer un chèque libellé
à l'ordre de : Fraternité Saint Pie X
Haus Mariae Verkündigung Schwandegg
Séminaire NSC d'Amérique du Sud
CH-6313 Menzingen (ZG)

Ou faire un virement sur le compte suivant :
UNION DE BANQUES SUISSES sa UBS
Succursale de ZUG - Adresse 6301 ZUG CH
Tel. 041/ 727 3333
COMPTE Fraternité St-Pie X
NUMERO 265-540035-04L